

 ENFANT

NOM :

PRENOM : SEXE : FEMININ MASCULIN

DATE DE NAISSANCE :

CLASSE/SECTION :

ETABLISSEMENT SCOLAIRE :

ASSIDUITE AU CLAS

LUNDI

MARDI

JEUDI

VENDREDI

SOUHAITS D'INSCRIPTION AUX ATELIERS DU CLAS

Enfant/Jeune

Enseignant

Principal

Parents

Directeur

Autre :

 **INTOLERANCES ALIMENTAIRES**



BOEUF

CRUSTACEES





PORC

CABRI



Précisez.....

AUTRES

 **PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE (autre que les parents)**

Nom et prénom :

Adresse

 OU 

 PARENTS

MERE

TUTRICE

PERE

TUTEUR

NOM / Prénom

Adresse

Profession

Employeur

Téléphone portable

Téléphone professionnel

E-mail

N° Sécurité sociale

Caisse Prim. Sécurité Sociale

Mutuelle / Autre

AUTRES ACTIVITES POSSIBLES


MECREDI-SOUTIEN

STAGES DE VACANCES



AUTORISATIONS PARENTALES

Je soussigné(é) :,
père, mère, tuteur, responsable légal de l'enfant :

- + Déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche.
- + Autorise à m'informer des évènements ou activités dispensés par l'ACCASE : Oui non
 par SMS par mail
- + Avoir pris connaissance du Règlement intérieur du CLAS et déclare le respecter.
- + Autorise mon enfant à participer aux ateliers du CLAS : Oui non
- + Autorise mon enfant à participer aux sorties pédestres et/ou en bus : Oui non
- + Autorise mon enfant à consommer des gâteaux « faits- maison » : Oui non
- + Autorise l'équipe pédagogique l'Association Centre Culturel D'actions Socio-Educatives (ACCASE) à photographier et/ou filmer et à utiliser les images où apparaît mon enfant pour parution dans les brochures ou toute autre publication :
 Oui non
- + Autorise le Responsable du site à faire soigner mon enfant et à faire pratiquer les interventions d'urgence éventuellement sous anesthésie générale suivant les prescriptions du médecin :
 Oui non
Nom du médecin traitant (facultatif) : 
- + Autorise M. ou Mme en qualité de :
..... en qualité de :
à reprendre mon enfant à la sortie des ateliers du CLAS (sur présentation d'1 pièce d'identité).
- + Autorise mon enfant à repartir seul à 17h45 Oui non
 Avec son frère, sa sœur : Oui non
(nom/prénom)



SAINT-DENIS, Le

Signature des parents :



PARENTS - CONTRAT D'ENGAGEMENT

Nous soussignés
parents de l'enfant :

Nous engageons à contribuer à la réussite scolaire et à l'épanouissement de nos enfants en :

- ➡ Respectant le règlement intérieur du CLAS établi par ACCASE,
- ➡ Contrôlant régulièrement le travail scolaire en particuliers les leçons,
- ➡ Assistant aux réunions d'informations et de concertations,
- ➡ Participant aux activités ludiques et éducatives communes,
- ➡ Fournissant les relevés de notes.

Signature

Précédée de la mention « Lu et approuvé ».





REGLEMENT INTERIEUR DU CLAS

ARTICLE 1 – Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)

L'aide individualisée apportée aux enfants et aux jeunes consiste à :

- apporter une aide méthodologique pour faciliter l'acquisition des savoirs, développer les savoir-faire et mieux organiser le travail scolaire,
- un accompagnement dans une discipline bien identifiée pour éviter ou rattraper un retard (principalement en français, en mathématiques et/ou en langues vivantes) en particulier pour les jeunes des collèges.

Les actions proposées ne sauraient se limiter à la seule aide aux devoirs ou au travail personnel. L'amélioration de la réussite scolaire passe également par la mise en œuvre d'activités culturelles, artistiques, scientifiques, sportives et de loisirs qui, donnent du sens aux apprentissages, stimulent le désir de renforcer certains savoirs, savoir-faire et savoir être et d'acquérir des compétences nouvelles.

ARTICLE 2 – Le règlement de la participation mensuelle

L'adhésion est **obligatoire** et la participation mensuelle est de **15.00 euros** et doit être réglée par anticipation de chaque mois pour permettre à l'association d'assurer la logistique des séances de travail. Pour conserver sa place, la participation du mois devra se faire au risque d'une radiation définitive en cas d'absence de l'enfant à moins que l'absence tout au long du mois soit justifiée par un certificat médical.

ARTICLE 3 – Les horaires du CLAS

A la sortie des classes, l'enfant ne doit pas quitter l'enceinte de l'établissement. Il est pris en charge par l'intervenant jusqu'à 17h45. Une pause de 15 à 20 minutes est accordée avant la reprise de l'aide aux devoirs.

ARTICLE 4 – Les retards

A 17h45, tous les enfants ainsi que l'équipe d'encadrement doivent avoir quittés l'enceinte de l'établissement. En cas de non-respect de ces horaires, on appliquera une pénalité de **15 euros par 15 minutes entamées** et les pénalités seront réclamées à la fin de chaque mois. En cas de non-régularisation des sommes dues, l'enfant ne sera plus accueilli aux séances de travail jusqu'à la régularisation de la situation.

ARTICLE 5 – Absence de l'intervenant

En cas d'absence collective, un mot sera remis préalablement aux enfants pour permettre l'organisation des parents car les séances de travail ne se substituent pas à une garderie.

En cas d'absence de l'intervenant référent, l'enfant est pris en charge et intégré à un autre groupe jusqu'à 17h45.

ARTICLE 6 – Absence de l'enfant

En cas d'absence de l'enfant, il est nécessaire de prévenir l'intervenant ou le responsable du site pour le bon déroulement de la séance de travail.

ARTICLE 7 – Disciplines

En cas de non-respect des règles, l'intervenant se réserve le droit d'appliquer la sanction selon l'acte commis. Les sanctions seront de l'ordre de :

- un avertissement qui devra être signé par les parents,
- la convocation du parent à un entretien accompagné de l'enfant,
- l'expulsion temporaire ou définitive des séances de travail.

Les parents

(Nom et prénom)



Pour A.C.C.A.S.E

(Nom et qualité du signataire)

Chers Parents,

Dans le cadre du projet intitulé « Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité », L'ACCASE s'engage à mettre en place :

- La logistique
- Les outils
- La méthode
- Le personnel



Afin d'offrir à vos enfants tous les moyens nécessaires pour contribuer à son épanouissement et lutter contre l'échec scolaire, nous nous engageons à fournir une prestation de qualité avec du personnel diplômé, motivé et dynamique.


Notre action s'inscrit dans une démarche visant à accompagner l'enfant dans sa scolarité en lui apportant méthodologie, organisation, régularité, motivation, afin de lui permettre de se dépasser, de se réaliser et de s'épanouir durant sa scolarité.

Notre intervention complète celle des enseignants mais ne se substitue pas. Nous nous voulons facilitateur de communication entre la famille et l'équipe pédagogique.

La réussite de nos objectifs dépend de l'investissement de : l'enfant, des enseignants, des accompagnateurs scolaires, et surtout de la famille.

Œuvrer pour la réussite scolaire de l'enfant est un travail d'équipe, dont le pilier est la famille.

C'est pour cela, que durant cette année scolaire, nous vous demandons d'être notre partenaire privilégié pour réussir ensemble à soutenir et protéger ce que nous avons de plus chers en commun :

 Vos enfants.



La Direction.

BULLETIN D'ADHESION 2022-2023 (au nom d'un parent)

Mr

Mme

Nom et prénom : Sexe : F M

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse :

Téléphone : Mail :

déclare solliciter mon adhésion l'Association Centre Culturel D'actions Socio-Educatives (ACCASE)

ADHESION	
<input type="checkbox"/> ENFANT : 30 euros	<input type="checkbox"/> FAMILLE : 50 euros

Fait à, le

Signature

✂-----

BULLETIN D'ADHESION 2022-2023

Mr

Mme



Nom et prénom : Sexe : F M

Téléphone : Mail : _____

joint à la présente demande d'adhésion pour un enfant ⁽¹⁾ ou pour la famille ⁽¹⁾ à l'Association Centre Culturel D'actions Socio-Educatives (ACCASE) pour la période scolaire 2022-2023 le paiement de la somme de..... euros payée sous la forme suivante :

Espèce

chèque

CB

Fait à, le

Signature du représentant de l'association*

(1) cochez la mention utile

* Cachet de l'association